

INDICATEUR FRÉQUENCE DE TRAITEMENT

L'IFT moyen herbicide et non herbicide pour les grandes cultures des Hauts-de-France

L'IFT (Indicateur de Fréquence de Traitement) permet de refléter l'intensité de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Il correspond au nombre de doses de référence utilisées par hectare au cours d'une campagne culturale (ex : en 2017 les grandes cultures des Hauts-de-France ont reçu en moyenne l'équivalent de deux doses de référence d'herbicides à l'hectare).

Les grandes cultures concernées par les résultats de cette publication sont le blé tendre, l'orge, le colza, le pois protéagineux, le maïs, la betterave sucrière et la pomme de terre.

Dans les Hauts-de-France, le recours aux produits phytopharmaceutiques en grandes cultures connaît une certaine stabilité. L'évolution diffère néanmoins selon le type de produit, herbicide ou non herbicide (fongicides, insecticides et autres).

L'Indicateur de Fréquence de Traitement (IFT) moyen herbicide de l'ensemble des grandes cultures de la région et du territoire métropolitain est en augmentation sur les 3 années 2011, 2014 et 2017 (Figure 1). L'IFT moyen non herbicide garde, lui, le même niveau dans la région sur les années 2011 et 2017 alors qu'il est en augmentation sur la même période pour la France métropolitaine (l'année 2014, pluvieuse dans les Hauts-de-France, connaît une pression parasitaire élevée, elle est donc ici exclue des comparaisons).

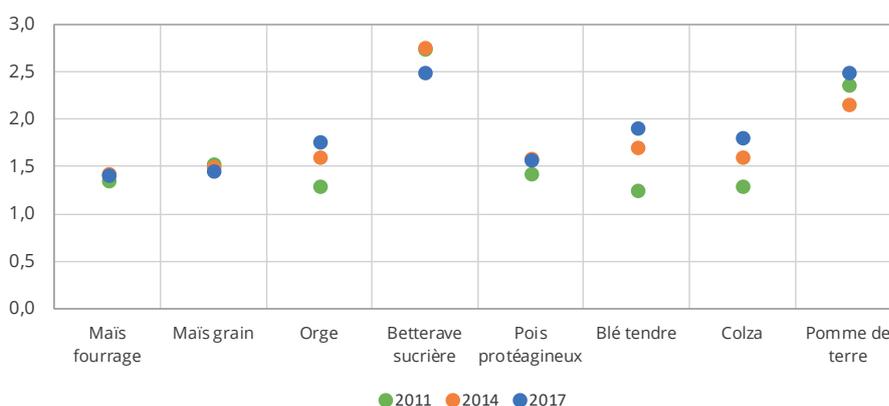
L'IFT herbicide est orienté à la hausse pour les céréales à pailles, le colza et la pomme de terre (Figure 2). Il stagne pour le maïs, le pois protéagineux et

Figure 1 - IFT herbicide et non herbicide (sans traitement de semences) en 2011, 2014 et 2017

		IFT herbicide	IFT non herbicide	IFT total (traitements de semence exclus)
Hauts-de-France	2011	1,5	3,2	4,7
	2014	1,8	3,4	5,2
	2017	2,0	3,2	5,2
France métropolitaine	2011	1,4	1,8	3,2
	2014	1,7	2,0	3,7
	2017	1,8	2,1	3,9

Source : Agreste-Enquêtes sur les pratiques culturales 2011, 2014 et 2017

Figure 2 - Hauts-de-France : évolution de l'IFT herbicide en 2011, 2014 et 2017



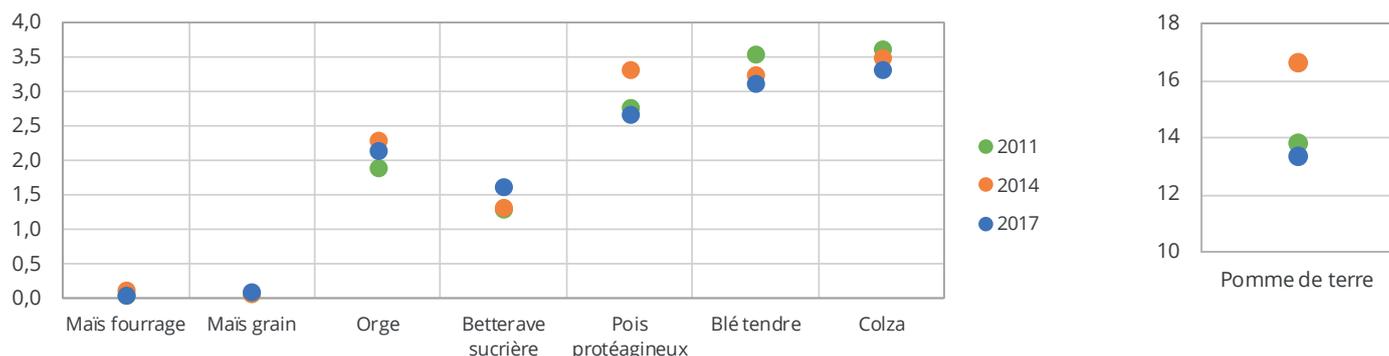
Source : Agreste-Enquêtes sur les pratiques culturales 2011, 2014 et 2017

baisse pour la betterave à sucre. La quasi-totalité des surfaces en grandes cultures (99%) sont désherbées chimiquement avec une moyenne de 4 herbicides sur la campagne 2016-2017. L'orge est la culture qui en reçoit le moins (2 herbicides) et la betterave le plus (14 herbicides). Par contre, cette dernière a la particularité d'avoir un IFT herbicide bas eu égard au nombre de

traitements. Les traitements herbicides se font à faible dose pour la betterave. L'IFT non herbicide est plus rapproché sur les 3 années étudiées (Figure 3) : en 2017, il stagne par rapport à 2011 pour le maïs, le pois protéagineux, la pomme de terre et la betterave. Il est en baisse par rapport à 2011 pour le blé tendre et le colza. Il n'augmente que pour l'orge, culture pour laquelle les IFT herbicide

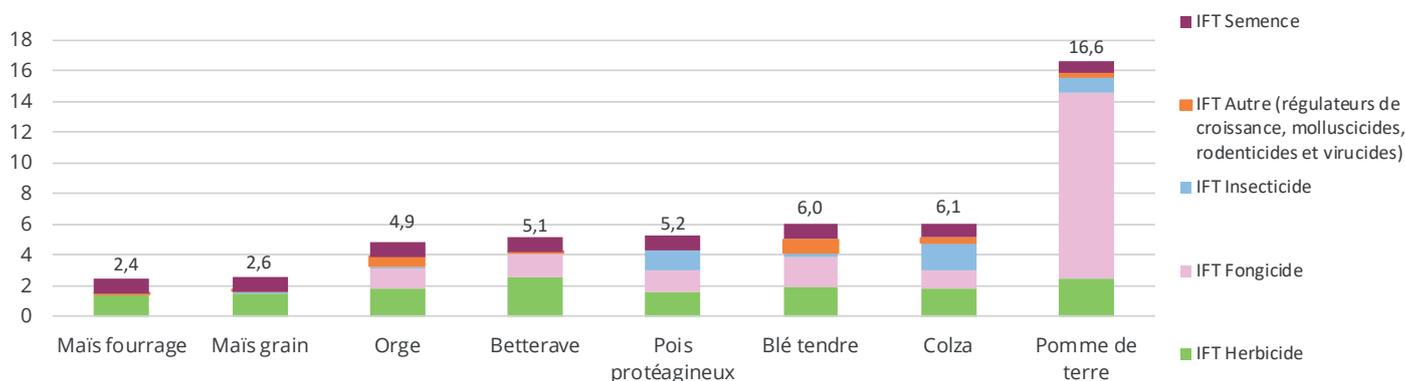
et non herbicide sont à la fois en hausse en 2017 par rapport à 2011. Les cultures de maïs ne reçoivent essentiellement que des herbicides (Figure 4). La part des traitements non herbicides est plus importante pour le colza et la pomme de terre. Le colza reçoit plus d'insecticides et la pomme de terre plus de fongicides.

Figure 3 - Hauts-de-France : évolution de l'IFT hors herbicide en 2011, 2014 et 2017



Source : Agreste-Enquêtes sur les pratiques culturales 2011, 2014 et 2017

Figure 4 - Hauts-de-France : répartition des IFT par culture et selon le type



Source : Agreste-Enquête sur les pratiques culturales 2017

Contexte sanitaire des 3 campagnes culturales

- 2011 et 2017 sont des années favorables au bon développement des cultures, la pression parasitaire est faible.
- 2014 est une année très pluvieuse et donc propice au développement des ravageurs et adventices

SOURCE ET MÉTHODOLOGIE

Les enquêtes «pratiques culturales» du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation décrivent l'ensemble des interventions des exploitants agricoles sur leurs parcelles entre une récolte et la suivante. Pour l'enquête 2017, la période étudiée porte sur la campagne 2016-2017 après la récolte du précédent et jusqu'à la fin de la récolte de la culture questionnée : les traitements incluent ceux réalisés sur les cultures dérobées, CIPAN, couverts végétaux, repousses du précédent ou pour la destruction de la prairie précédente. L'enquête ne concerne pas les traitements utilisés en post-récolte.

www.draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France
Service régional de l'information statistique et économique
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 Amiens cedex 3
Tél. 03 22 33 55 50
Courriel : srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional : Luc Maurer
Directrice de la publication : Emilie Hennebois
Rédactrice : Isabelle Blarel
Composition : Monique Lecut
ISSN : en cours
© Agreste 2020